

Plan d'actions pour l'avenir de la formation professionnelle dans le canton de Neuchâtel

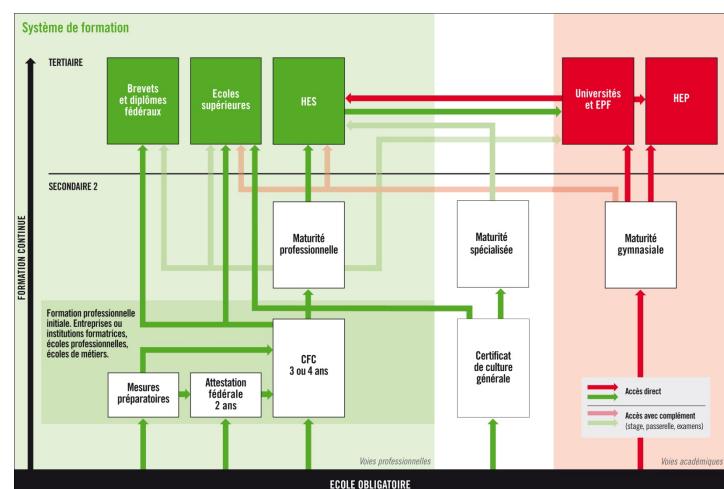
Philippe Gnaegi
Conseiller d'Etat
chef du DECS

1

Jeudi 9 septembre 2010 - Neuchâtel



De quoi parlons-nous ?



2

Rappel de quelques constats établis en 2008 (étude du Bureau Compas)

- Coût par apprenant neuchâtelois 43% plus élevé que la moyenne suisse: trop d'écoles à plein temps !
- A Neuchâtel: 58% des élèves libérables choisissent la formation professionnelle
Moyenne suisse : 72%
- A Neuchâtel: seules 57% des formations professionnelles se font en entreprise (dual)
Moyenne suisse: 88 %
- Age moyen à la signature d'un contrat d'apprentissage: 18 ans
Trop de jeunes commencent une formation générale (Lycée ou ECG) avant de s'orienter vers un apprentissage

3



Objectifs stratégiques du Conseil d'Etat

Sur huit ans (depuis 2009):

➤ Promouvoir la formation professionnelle et diminuer l'importance des formations à plein temps au secondaire II et au tertiaire non HES:

- faire passer la proportion d'élèves se dirigeant vers des formations professionnelles de 58% à 68% (moyenne nationale de 72%)
- au sein de la formation professionnelle, augmenter la part de contrats en formation duale de 57% à 80% (moyenne nationale de 88%); réservé ainsi en priorité les filières en école à plein temps aux apprenants se préparant aux maturités (gymnasielles, professionnelles, spécialisées)

4

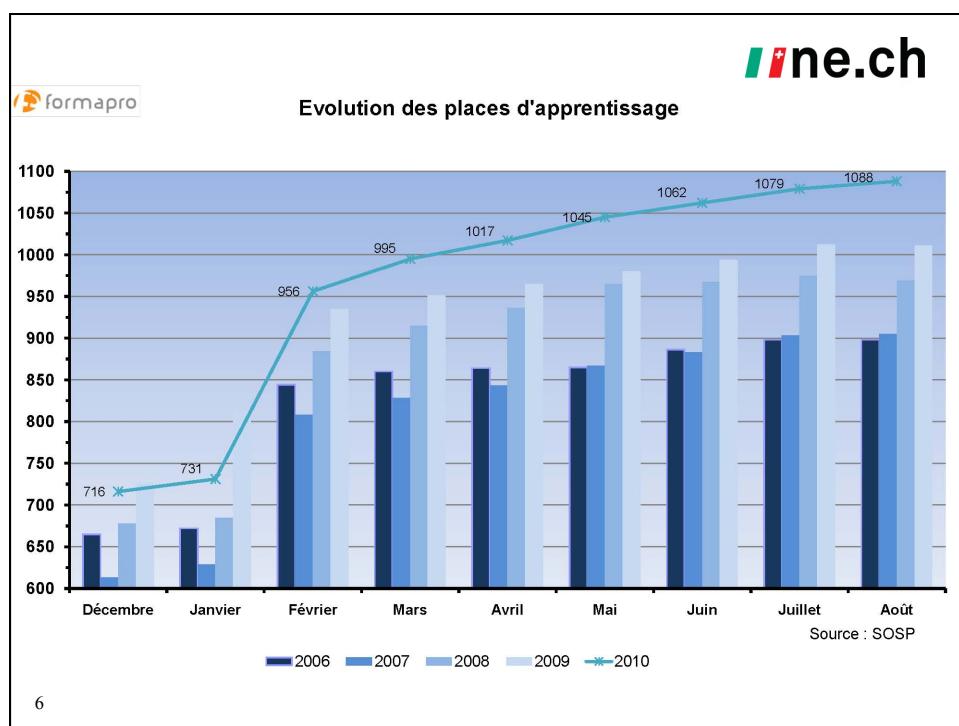


Décisions déjà prises



- Généralisation dès août 2010, en 8^{ème} année, des cours d'éducation au choix professionnel
- Quota d'apprentis de 4% au moins (actuellement 1,8%) imposé aux départements de l'Etat et aux institutions subventionnées
- Valorisation de la formation professionnelle, notamment par le Salon des métiers « CAPA'CITE »

5



Un grand défi : 400 places d'apprentissage supplémentaires



- Aujourd'hui, seulement 18% des entreprises neuchâteloises sont formatrices (env. 1000 places par an)
- Accent particulier à porter dans les professions techniques et commerciales
- Le défi ne peut être relevé qu'en unissant les efforts entre Etat et entreprises

7



Démarches entreprises



- Elaboration d'un Plan d'actions pour atteindre les objectifs stratégiques
- Discussion avec les partenaires concernés
 - entreprises, associations professionnelles
 - centres professionnels, écoles secondaires
 - SOSP, SEO, SFPO etc.
- Large mise en consultation des mesures envisagées auprès
 - de 800 entreprises: 249 réponses et
 - de 40 associations: 30 réponses
- Prise en compte des résultats de la consultation

8



Présentation du Plan d'actions



Les mesures retenues ont obtenu au moins 50% d'avis « très favorables », elles sont regroupées en 4 catégories:

- 1. Réformes scolaires**
- 2. Promotion de la formation professionnelle**
- 3. Création de places d'apprentissage**
- 4. Aide et soutien aux entreprises**

9



1. Réformes scolaires (degré sec.1)



- **Offrir aux élèves de toutes les sections la possibilité de faire un stage dès la 8^{ème}**
- **Réflexions en cours sur l'avenir des sections**
- **Favoriser le passage de la 9^{ème} vers la formation professionnelle, notamment en introduisant des options préparant aux filières professionnelles**

10



2. Promotion de la formation professionnelle: auprès des entreprises



- Promouvoir l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) dans certains secteurs d'activités
- Prendre contact avec les nouvelles entreprises afin de les informer
- Réactiver les entreprises autorisées à former et qui ne forment plus



2. Promotion de la formation professionnelle: pour les élèves et les parents



- Améliorer le suivi des élèves lors des choix professionnels: cours d'éducation aux choix
- Favoriser la réorientation vers la formation professionnelle des élèves des lycées n'ayant pas un profil académique
- Mettre à disposition, via le portail web existant, la possibilité de publier des demandes de places d'apprentissage



2. Promotion de la formation professionnelle: pour les élèves et les parents

- Créer un guichet unique d'information (maison de la formation)
- Donner du temps aux associations professionnelles pour présenter des métiers dans les classes de 8^{ème} année



2. Promotion de la formation professionnelle: pour les enseignants et les conseillers

- Organiser des visites de centres professionnels et d'entreprises pour les enseignant-e-s
- Faire connaître aux enseignant-e-s les programmes d'apprentissage
- Encourager les conseillers en orientation à parfaire leurs connaissances des métiers ainsi que des plans de formation



2. Promotion de la formation professionnelle: auprès du public

- Présenter des exemples de carrières réussies et des témoignages de personnalités issues de la formation professionnelle
- Promouvoir la formation professionnelle duale et ses nombreux métiers à travers les médias, des conférences publiques, des manifestations, etc.



3. Crédit de places d'apprentissage

- Encourager la création de centres de formation interentreprises (Ex. CAAJ)
- Assurer la relève des formateurs en entreprises
- Former dans d'autres métiers de l'entreprise
- Démarchage ciblé des entreprises avec l'aide des présidents d'associations professionnelles



4. Aide et soutien aux entreprises

- Réactiver le partenariat flexible entre entreprises et centres de formation professionnelle
- Favoriser la mise en réseau d'entreprises à des fins formatrices
- Offrir un service de coaching aux entreprises formatrices



Exigences accrues pour entrer dans les filières en écoles à plein temps

- Parallèlement à l'augmentation de l'offre de places d'apprentissage, les conditions d'admission dans les filières de formation à plein temps du secondaire 2, dans les domaines du commerce, de la santé et du social, ainsi qu'en école de culture générale changeront dès la rentrée d'août 2011
- Les élèves de 9^{ème} année et leurs parents ont reçu dernièrement des informations à ce sujet





Questions ?

Réponses !

